

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale  
Service des communes  
139.35

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 DECEMBRE 2017  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

**OBJET : Commune d'Istres - Contrat départemental de développement et d'aménagement  
2014/2019 - Tranche 2017**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux envisagé par la ville d'Istres pour la tranche 2017 du contrat départemental de développement et d'aménagement 2014/2019, faisant apparaître des modifications par rapport aux prévisions votées lors de la tranche 2016.

Ces modifications sont sans incidence sur l'économie générale de ce contrat. Toutefois, elles conduisent à une modification des affectations conformément à l'annexe 2.

**POLE AMELIORATION DES EQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS ET BATIMENTS PUBLICS**

Construction de locaux pour les services techniques municipaux

L'acquisition des anciens locaux de « l'équipe magazine » permet de regrouper toutes les activités des services techniques municipaux, sur un même site. Les bâtiments seront restructurés pour créer des espaces administratifs et techniques.

Réhabilitation des bâtiments communaux

Afin de maintenir en bon état les lieux publics, la commune poursuit son programme de réhabilitation de ses bâtiments avec la mise aux normes des installations électriques, la réfection des toitures et le remplacement des systèmes anti-intrusion, des radiateurs électriques, des portes et du revêtement des sols.

Création d'un nouveau centre social quartier du Prépaou

La ville souhaite ouvrir un deuxième centre social sur le quartier du Prépaou afin de poursuivre les efforts de mixité sociale et de favoriser les rapprochements intergénérationnels. Le projet s'appuie sur une construction existante comportant deux bâtiments qui seront rénovés et restructurés.

Réhabilitation du château des Baumes

La ville souhaite réaliser dans cette bâtisse un centre d'accueil pour les entrepreneurs économiques locaux destiné à organiser différents évènements.

Construction d'une salle pour les seniors

La ville prévoit de créer une salle polyvalente qui proposera des activités associatives et culturelles à proximité du groupe scolaire élémentaire Gouin.

Le montant global de ce pôle s'élève à 21 780 625 €HT, dont 3 100 000 €HT pour la tranche 2017. Le programme pourrait bénéficier d'une subvention de 1 365 000 € de la Métropole pour la tranche 2017. L'aide départementale pourrait s'élever à 9 069 900 €, dont 1 040 000 € pour la tranche 2017.

#### POLE DEVELOPPEMENT DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

##### Complexe sportif quartier de Trigance

Ce projet prévoit la construction d'un équipement neuf regroupant un gymnase, deux salles indépendantes, un auditorium, un espace d'accueil et des bureaux. Les espaces extérieurs seront aménagés avec un plateau pour les sports collectifs et un parc de stationnement de 150 places.

##### Rénovation des bâtiments sportifs

La ville a programmé la réalisation de travaux de rénovation des bâtiments sportifs. Les travaux concerneront la réfection des toitures, des douches et des vestiaires ainsi que le remplacement des portes et des vitres.

Le montant global de ce pôle s'élève à 12 304 730 €HT, dont 5 600 000 €HT pour la tranche 2017. Le programme pourrait bénéficier d'une subvention de 650 000 € de la Métropole pour la tranche 2017. L'aide départementale pourrait s'élever à 5 742 410 €, dont 2 700 000 € pour la tranche 2017.

#### POLE AMENAGEMENT DE VOIRIES ET D'ESPACES PUBLICS

##### Construction d'une chambre funéraire au cimetière des Maurettes

La ville souhaite se doter d'une nouvelle chambre funéraire compatible avec l'accroissement démographique local et les attentes des familles. Le bâtiment sera composé de plusieurs salons, d'une salle des hommages, d'un laboratoire et d'un garage.

##### Aménagement d'aires de jeux et de plateaux multisports de proximité

La commune souhaite aménager des aires de jeux dans un square et quatre écoles. Un plateau multisports sera réalisé dans une école.

Le montant global de ce pôle s'élève à 8 110 100 €HT, dont 1 083 000 €HT pour la tranche 2017. Le programme pourrait bénéficier d'une subvention de 925 000 € de la Métropole pour la tranche 2017. L'aide départementale pourrait s'élever à 3 080 900 €, dont 100 000 € pour la tranche 2017.

#### POLE EQUIPEMENTS EN FAVEUR DE L'ENFANCE

##### Construction d'un multi-accueil collectif

En prévision de la future démolition de la halte-garderie de Sainte-Catherine, la ville souhaite la construction d'un multi-accueil collectif pouvant accueillir 50 enfants de 3 mois à 4 ans.

Un pôle mère-enfant sera créé afin de proposer des consultations spécialisées (gynécologie, pédiatrie, sages-femmes).

##### Création d'un centre aéré à Lavalduc

La commune souhaite réaliser un centre de loisirs sans hébergement d'une capacité d'accueil de 800 enfants de 3 à 14 ans.

##### Rénovation des selfs services et des cantines

Afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants de plus en plus nombreux dans les cantines et les selfs services, la commune a engagé des travaux de rénovation (peinture, plafonds, menuiseries, sols, plomberie...) dans plusieurs établissements.

### Construction d'un groupe scolaire de Trigance

Le projet consiste à réaliser un groupe scolaire de 15 classes dont 6 en section maternelle, 9 en section élémentaire et 2 modulables. L'effectif global est estimé à 420 élèves.

### Rénovation des sols des groupes scolaires

La ville souhaite procéder à la dépose des sols des groupes scolaires C. Pierron, Calamand et la buissonnière et à la reconstitution d'un revêtement en sol souple.

### Réhabilitation du château de Couloumé

La ville projette de rénover le château de Couloumé, situé dans le Gers, qui accueille les classes transplantées, les colonies de vacances et des séjours familiaux.

Le montant global de ce pôle s'élève à 16 410 000 €HT, dont 4 460 000 €HT pour la tranche 2017. Le programme pourrait bénéficier d'une subvention de 1 067 450 € de la Métropole pour la tranche 2017. L'aide départementale pourrait s'élever à 5 362 500 €, dont 1 800 000 € pour la tranche 2017.

### POLE AMENAGEMENTS NAUTIQUES

#### Extension du port et de la capitainerie des « heures claires »

La commune souhaite créer un bassin portuaire supplémentaire, reconstruire la capitainerie, aménager les petites plages avec mise à l'eau, créer une digue de protection et aménager l'ensemble du port.

Le montant global de ce pôle s'élève à 13 588 545 €HT, dont 2 000 000 €HT pour la tranche 2017. L'opération pourrait bénéficier d'une subvention de 1 500 000 € regroupant la Région, l'ADEME et l'agence de l'eau, pour la tranche 2017. L'aide départementale pourrait s'élever à 4 790 000 €, dont 1 000 000 € pour la tranche 2017.

### POLE ACQUISITION DE MATERIELS DE NETTOYAGE DE VOIRIE ET DE 3 BUS

#### Achat de matériels de nettoyage de voirie et d'une cribleuse

Compte-tenu du vieillissement du matériel, la ville souhaite remplacer deux balayeuses dont une sur châssis poids lourds et l'autre sur châssis léger, une laveuse et une cribleuse.

#### Acquisition de 3 bus

La régie municipale des transports dispose d'une flotte de 4 bus. La ville souhaite acquérir 3 bus supplémentaires.

Le montant global de ce pôle s'élève à 1 406 000 €HT, dont 1 006 000 €HT pour la tranche 2017. Ce programme ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 585 000 €, dont 420 000 € pour la tranche 2017.

-----  
La participation globale du Conseil départemental pourrait être fixée à 6 440 000 € pour la tranche 2017 sur une dépense subventionnable globale de 17 249 000 € HT, selon le détail indiqué en annexe 1 qui présente également l'échéancier actualisé.

Ce rapport est sans incidence financière, l'engagement comptable de cette action ayant déjà été effectué au chapitre 204 sur l'autorisation de programme 2014-10127T en application de la délibération n°301 du 22 octobre 2014.

Telles sont les raisons qui m'incite à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL